



**Les enjeux pour
la nature en ville
dans le projet urbain
Rennes 2030**

JANVIER 2016

SOMMAIRE

02 ENJEUX POUR LA NATURE EN VILLE DANS LE PROJET URBAIN RENNES 2030

04 RÉVÉLER ET RENFORCER LA PRÉSENCE DE LA NATURE DANS LA VILLE

- 04 La nature au cœur des quartiers
- 06 Une nature très présente aux portes de la ville
- 06 Des franchissements de la rocade à imaginer

08 VERS UNE STRUCTURE NATURELLE ET PAYSAGÈRE À GRANDE ÉCHELLE POUR LA VILLE

- 08 Le parc en réseau, une orientation à poursuivre
- 08 Les boulevards urbains, une opportunité paysagère
- 08 Au cœur des quartiers, des ponctuations « vertes » nécessaires au plus près des habitants
- 10 La ville et l'eau, des liens à renouer

ENJEUX POUR LA NATURE EN VILLE DANS LE PROJET URBAIN RENNES 2030

Dans le cadre de réflexions menées sur le projet urbain de Rennes 2030, la question de la place de la nature en ville constitue un axe de projet majeur. Face à la demande sociale, aux évolutions de modes de vie, des usages et de la fabrique de la ville, intégrer l'approche des trames vertes et bleues, notamment en milieu urbain est devenu incontournable.

Une nature présente mais pas toujours perceptible ou fonctionnelle

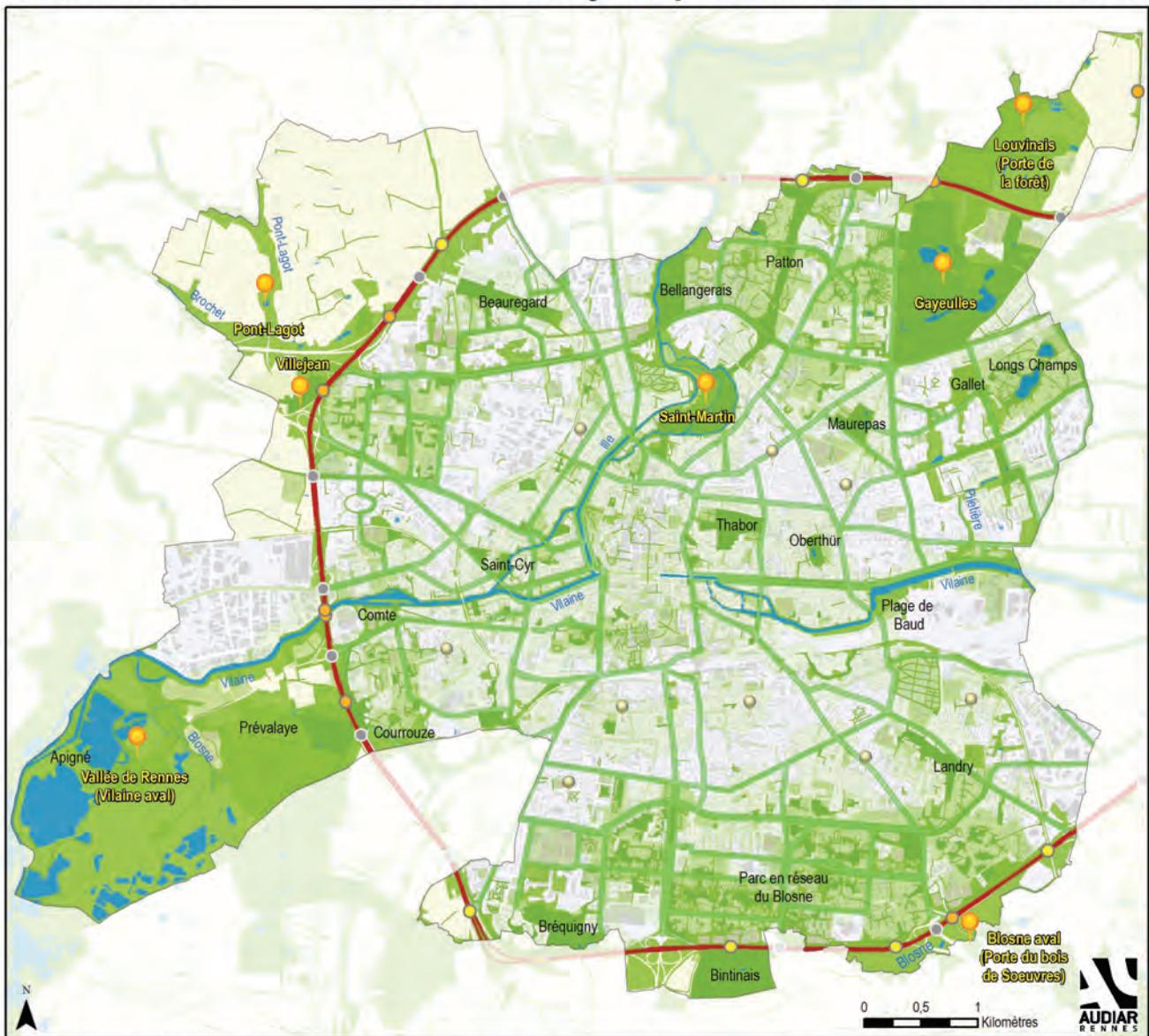
La ville de Rennes, perçue comme très minérale, offre plus de la moitié d'espace naturels et agricoles sur son territoire (51,2 %). En excluant les secteurs agronaturels situés à l'extérieur de la rocade, la ville constituée est encore composée de 38 % d'éléments de nature. Cette nature est composée par les espaces verts publics, mais aussi par les jardins privatifs, les abords végétalisés des équipements, des entreprises ou des voiries. Pourtant la proportion peut fortement varier selon les quartiers et même lorsqu'elle est présente, la nature n'est pas toujours perceptible depuis l'espace public, laissant une impression très minérale. Pour autant, en matière de fonctionnalité écologique et de biodiversité, la fragmentation importante des espaces de nature et parfois leur gestion sont des freins qu'il conviendrait d'atténuer pour renforcer les nombreux rôles positifs de ces écosystèmes en milieu urbain (gestion de l'eau, filtre naturel pour les polluants, séquestration du carbone, régulation du climat local et diminution de l'îlot de chaleur urbain, structuration du paysage urbain et identité des lieux...), tout en répondant à la demande sociale (espaces récréatifs et de loisirs verts, agriculture urbaine...).

Autre écueil, la rocade isole les tissus urbains d'une campagne proche. La ceinture verte est bien présente mais n'est pas encore véritablement un lieu d'usage pour les habitants de la métropole.

Rennes 2030, ville nature ?

L'objectif d'une ossature verte pour la ville à l'horizon 2030 peut être un objectif clairement affiché

La place de la nature au sein de la ville peut être renforcée, et la biodiversité améliorée, pour toutes les aménités qu'elle offre aux habitants (cadre de vie, paysage urbain, lien social, santé...). La stratégie proposée ici est celle de la mise en réseau aux différentes échelles du territoire, depuis le lien de la ville à son territoire au travers de la grande trame verte et bleue jusqu'à la nature de proximité au cœur des quartiers au plus près des habitants. Entre ces deux niveaux, c'est la mise en réseau des grands espaces verts et des équipements qui est recherchée, en lien avec les modes actifs notamment. Quelques leviers d'actions pour la mise en œuvre d'une ville nature perméable pour l'homme et la vie sauvage sont identifiés, ainsi que les évolutions liées à la connaissance, aux usages et pratiques autour de la nature en ville, depuis la gouvernance au travers du conseil local à la biodiversité à la place des habitants pour une ville plus verte demain.



Cartographie Audiar | Décembre 2015
Sources : Audiar | Rennes Métropole

Renforcer la grande trame verte et bleue

- Renforcer la trame verte et bleue et le lien avec les sites naturels majeurs
- Renforcer la trame bleue, révéler l'eau
- Conforter les grands espaces verts
- Protéger et conforter les sites naturels majeurs
- Assurer la perméabilité de la rocade
- Passage piéton et vélos à renforcer / à créer
- Passage routier à améliorer et végétaliser

Développer la nature en ville

- Mettre en réseau espaces verts et équipements de plein air dans et entre les quartiers
- Développer un réseau vert favorable aux modes actifs
- Permettre l'accès aux espaces verts de proximité
- Renforcer la biodiversité gérée par la ville
- Développer des quartiers apaisés et la végétalisation des rues

Révéler et renforcer la présence de la nature dans la ville

La nature est bien présente jusqu'au cœur de la ville et la biodiversité s'y exprime sous de nombreuses formes. Elle participe fortement au cadre de vie et est support d'usages pour les habitants. Cette présence végétale doit cependant être confortée et renforcée pour mieux répondre aux besoins des habitants et aux services qu'elle peut rendre.

LA NATURE AU CŒUR DES QUARTIERS

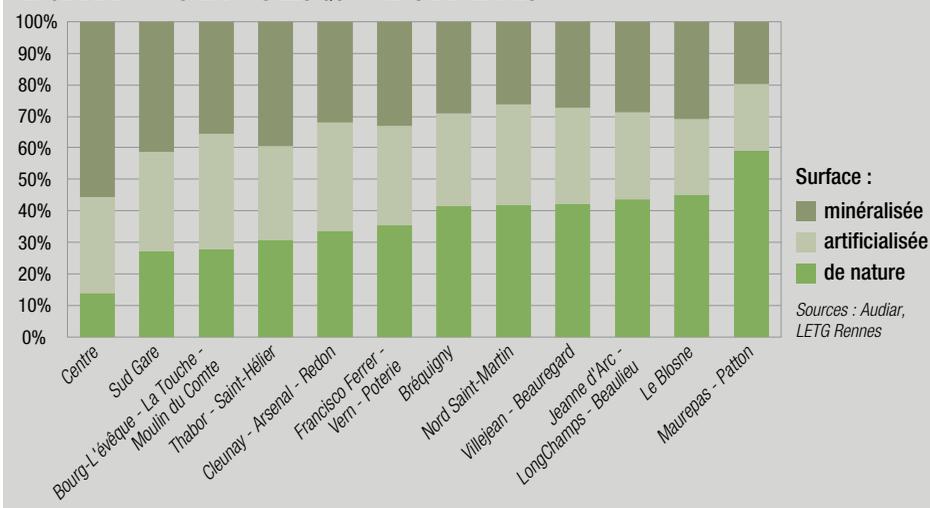
76 m² de nature par habitant

La nature est encore très présente au cœur de la partie urbanisée qui totalise 76 % du territoire rennais. Elle occupe de 38 % de l'espace, ce qui équivaut à 76 m² par habitant. Cependant cette proportion est très variable selon les quartiers et pas toujours perçue depuis l'espace public (cœur d'îlots...).

42 m² d'espaces verts par habitant

Les espaces verts publics représentent plus de 17 % de l'espace (42 m² par habitant), répartis entre grands parcs (Thabor, Oberthür, Gayeulles, Maurepas, Landry, Hautes-Ourmes...), espaces verts de proximité, squares, terrains de sports, accompagnement d'équipements publics et de voirie... Ils totalisent un peu moins de la moitié des espaces de nature dans l'urbain (42,7 %). La nature se trouve sous différentes formes du plus horticole et maîtrisé comme dans le jardin à la française du Thabor au plus sauvage comme le marais du parc de Bréquigny. Parmi ces espaces verts se trouvent également des jardins familiaux dont un tiers des 1 000 parcelles existantes sont localisées intra-rocade et des jardins partagés avec une vingtaine de sites qui totalisent plus de 5 000 m². Les

PLACE DE LA NATURE DANS LES QUARTIERS DE RENNES



autres éléments de nature sont privés et majoritairement représentés par les jardins privés, dont l'aménagement et la gestion très variable est plus ou moins favorable à la biodiversité. Pour le reste cette nature « privée » est constituée d'espaces verts qui dépendent des universités, hôpitaux, ou entreprises... le plus souvent limité à des espaces de pelouse, parfois agrémenté d'arbres.

La ville, un écosystème à part entière

Si la ville peut apparaître comme un obstacle pour les grandes continuités écologiques, elle constitue un écosystème à part entière où la nature est encore très présente. La biodiversité trouve sa place en milieu urbain et les espaces de nature sont divers, allant des espaces très minéraux où la végétation peu présente est principalement ornementale, jusqu'aux espaces plus « sauvages » proches des milieux naturels. Ces milieux « naturels » ou habitats – au sens écologique – sont malgré tout caractérisés par leur fragmentation, la complexité de leur organisation et l'importance des contraintes auxquelles ils sont

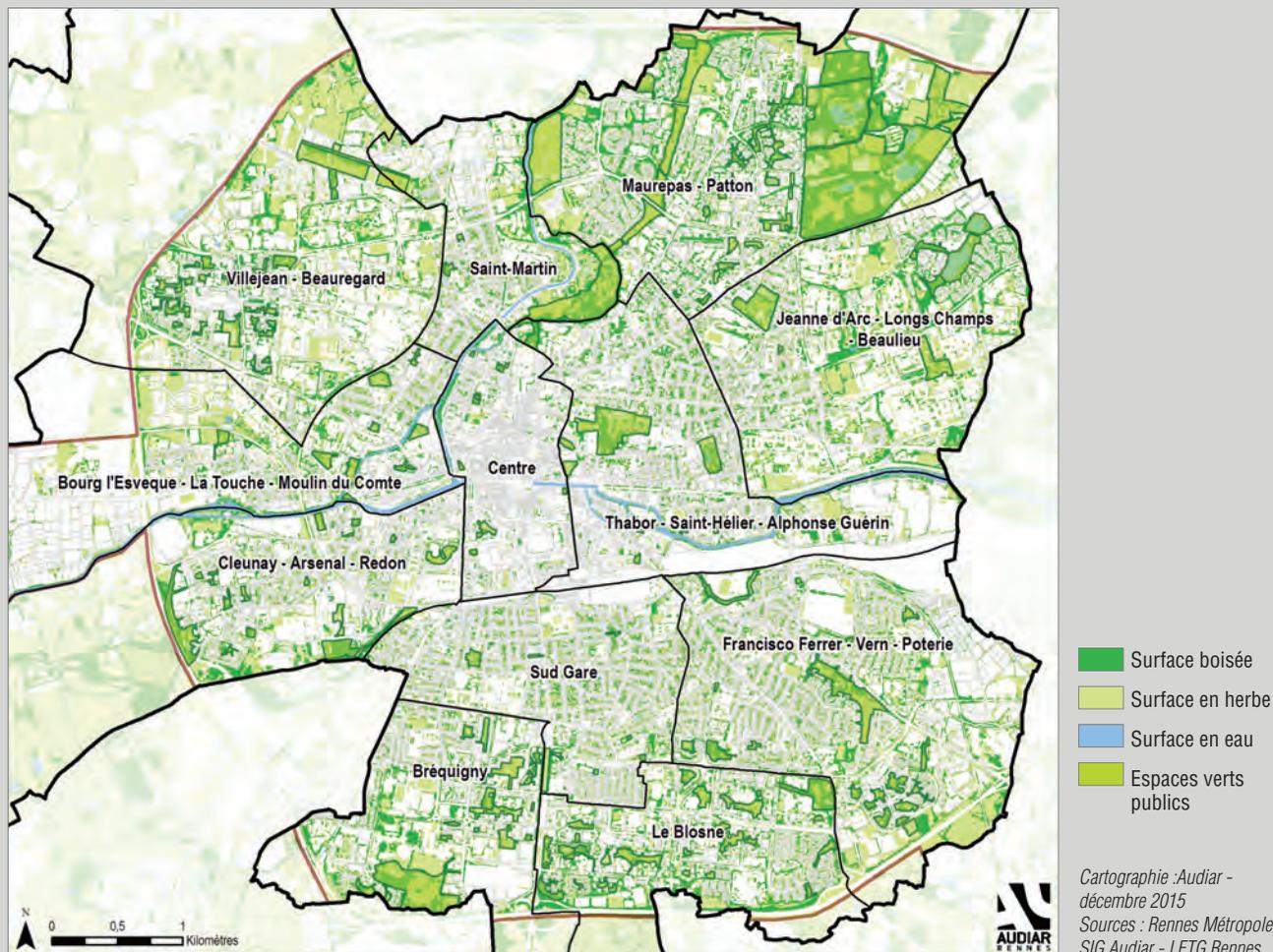
soumis (influence anthropique forte, qualité de l'air, des sols...). Les zones de nature fonctionnent souvent comme des espaces insulaires coupés par des zones plus ou moins franchissables selon les espèces. Ce sont notamment les infrastructures et le bâti qui créent des barrières à leurs déplacements. Ces spécificités propres à la ville sélectionnent fortement les espèces. Ces facteurs font que la question de la nature en ville et de la biodiversité urbaine requiert une approche spécifique¹. La nature ordinaire en ville remplit de nombreuses fonctions qui peuvent être renforcées pour augmenter la résilience de l'écosystème urbain, limiter l'impact des risques naturels comme les inondations et être support de lien social et favorable à la santé.

¹ Certains espaces de la ville, comme les grands parcs ou les coulées vertes peuvent s'approcher d'un fonctionnement naturel « classique », mais l'imbrication des petits espaces verts publics, des jardins privés, des pieds d'immeubles conditionne fortement les espèces qui s'y trouvent et s'adaptent à ce contexte spécifique, en interaction permanente avec l'homme.

DES SITUATIONS CONTRASTÉES

Rennes 2030

Éléments de nature



Le quartier centre est le plus minéral avec 14 % de l'espace occupé par la nature contre près de 60 % dans le quartier de Maurepas - Patton où l'influence du parc des Gayeulles se fait fortement sentir. La moitié des quartiers rennais sont encore composés à plus de 40 % par la nature, qu'il s'agisse de surfaces boisées, herbacées ou en eau. La morphologie urbaine joue de manière importante sur la présence de ces éléments de nature et leur fonctionnalité, mais aussi sur leur perception depuis l'espace public : depuis les secteurs de grands ensembles comme au Blossne, deuxième quartier le plus vert, ou Villejean où la nature est directement perceptible et accessible depuis l'espace public aux quartiers pavillonnaires où elle est masquée en cœur d'îlot comme dans le quartier sud-gare, avec ses maisons en bande, en passant par la ville très constituée comme le centre historique où sa place est très relictuelle...

UNE NATURE TRÈS PRÉSENTE AUX PORTES DE LA VILLE

Une biodiversité exceptionnelle à conforter au contact de la ville dans la vallée de la Vilaine et vers la forêt de Rennes et le bois de Soevres

Rennes possède des milieux naturels très riches et diversifiés qui occupent plus de 5 % de son territoire. Ce patrimoine naturel remarquable est particulièrement important dans la vallée de la Vilaine au sud-ouest, qui est identifiée comme réservoir de biodiversité au niveau de la Bretagne et constitue un secteur majeur pour la biodiversité, renfermant de nombreuses espèces patrimoniales dont plusieurs sont protégées au niveau national ou régional. Au nord-est, le territoire incluant le parc des Gayeulles et les secteurs agro-naturels extra-rocade forme un des maillons de la continuité écologique Rennes – forêt de Rennes. Ces ensembles constituent les deux grands axes naturels majeurs du territoire qui concentrent la majorité des milieux patrimoniaux avec une biodiversité exceptionnelle. Au sud-est le vallon du Blosne, bien que ne présentant pas un intérêt aussi fort pour la biodiversité, assurent une liaison essentielle vers un autre site majeur hors des limites communales : le bois de Soevres. Ce dernier, identifié comme réservoir de biodiversité régional fait partie des espaces naturels sensible du département d'Ille-et-Vilaine. Il abrite de nombreuses espèces patrimoniales et est un des seuls grands boisements de la métropole à proximité immédiate de Rennes.

Une relation à la campagne à renforcer et une perméabilité urbaine à développer

La proximité immédiate de la campagne et de grands espaces naturels sont des atouts importants pour irriguer les espaces urbains, notamment grâce aux pénétrantes qui se dessinent dans la ville le long des

cours d'eau (Prévalaye et gravières de la Vilaine, zones humides du canal d'Ille-et-Rance, bois de Soevres au sud de Chantepie...). Cependant la rocade constitue une barrière importante et les rares points de franchissement devraient être valorisés car ils constituent les traits d'union indispensables entre la ville et la campagne. Au cœur de l'urbain, c'est la connectivité entre les espaces de nature qui est à rechercher en réduisant autant que possible les coupures que sont les voiries et les zones très minéralisées. Une mise en réseau des grands espaces verts ou dépendances vertes des universités, hôpitaux permettrait de renforcer la continuité et la fonctionnalité de cette trame verte urbaine.

L'objectif est également de pouvoir offrir aux rennais un lien plus fort à la campagne qui entoure la ville, pour faire véritablement passer ces espaces de perçus à vécus. Pour répondre à cet objectif, la question de l'accès aux secteurs agro naturels. Ces derniers permettent un contact avec une nature plus ordinaire, mais aussi un lien avec ces espaces productifs (agriculture, sylviculture, vente directe à la ferme, tourisme vert...) qui doit être renforcé. L'ouverture et la perméabilité de ces espaces doit s'envisager en lien avec le monde agricole dans le cadre de projets aux portes de la ville. Même si l'orientation première de ces espaces reste agricole, leur multifonctionnalité doit s'envisager dans un rapport gagnant-gagnant entre la ville et l'agriculture.

DES FRANCHISSEMENTS DE LA ROCADE À IMAGINER

Les objectifs identifiés de lien à la ceinture verte de la ville posent la question des points de contact entre la ville et son environnement immédiat et du franchissement de la rocade. Elle constitue un obstacle difficile à franchir à pied ou en vélo. Aujourd'hui les franchissements qui existent sont quasi-exclusivement routiers. Les passerelles ou passages souterrains pour les modes actifs trop peu lisibles. Ils mériteraient d'être renforcés et développer, et leur lisibilité améliorée pour les habitants et usagers. Il apparaît nécessaire d'augmenter la perméabilité au travers de la rocade pour rendre ces grands espaces d'évasion accessibles aux habitants. Des secteurs comme la Bintinais par exemple sont aujourd'hui difficilement accessibles pour les modes actifs alors qu'ils sont accolés à la ville. La mise en place de franchissements plus ambitieux est l'occasion de retisser un lien fonctionnel sur le plan écologique et paysager plus fort entre la campagne et la ville. La mise en œuvre de franchissement écologique, type passage à faune, peut être couplé aux modes actifs si ils sont suffisamment larges et contribuer à renforcer ainsi la fonctionnalité de la nature en ville, aujourd'hui isolée au sein de sa rocade. À l'occasion de la réflexion du projet urbain

Exemple de franchissement écologique en Suisse sur l'autoroute du Nord - A7 « Roost »





Rennes 2030, il est important de se questionner sur la mise en œuvre possible de ce type de franchissement qui constitue un geste fort, marque le paysage et est profitable à l'homme comme à la vie sauvage.

Rendre lisibles les accès à la ceinture verte

Quatre points stratégiques de franchissement devraient être développés pour rendre ces grands espaces accessibles, lisibles et améliorer la fonctionnalité écologique :

- Cleunay (Vilaine aval),
- Poterie (Passerelle vers le Bois de Soeuvres),
- Forêt de Rennes (Saint-Sulpice – Les Louvries),
- Beaugard (Breil et Duchesse Anne).

À partir de ces passages, il serait opportun de décliner une signalétique commune invitant les habitants à une « récréation » vers la nature. Chaque passage pourrait faire l'objet d'un traitement particulier avec une station d'accueil, de renseignement, point d'eau...



Vers une structure naturelle et paysagère à grande échelle pour la ville

LE PARC EN RÉSEAU, UNE ORIENTATION À POURSUIVRE

Déjà commencé dans certains secteurs de la ville, au Blosne et à Maurepas, cette mise en place du parc en réseau pourrait être développée à l'échelle de la ville entière, en tenant compte des spécificités des quartiers. De fait, la réponse apportée au niveau de quartiers d'habitat collectif peut trouver d'autres déclinaisons dans les secteurs plus pavillonnaire ou la ville centre, mais la logique de mise en réseau reste la même pour favoriser l'accès à la nature et encourager les modes actifs.

LES BOULEVARDS URBAINS, UNE OPPORTUNITÉ PAYSAGÈRE

Les grands boulevards urbains et certaines artères sont les éléments « naturels » de liaisons inter-quartiers qui structurent les déplacements dans la ville. Ils passent pour la plupart à proximité immédiate des grands espaces verts et assurent une continuité jusqu'aux entrées de ville. Ils présentent souvent un gabarit large, en lien parfois avec les projets très routiers des origines abandonnés depuis. Souvent végétalisés, la fonction est essentiellement paysagère (pelouse, alignement d'arbres...) et parfois de large terre-plein centraux sont isolés au milieu des voies et inaccessibles aux habitants.

Une reconquête progressive de ces axes peut s'envisager pour multiplier leur intérêt au cœur du système urbain, renforçant leur potentialité pour les modes actifs ainsi que leur fonction de continuum naturel. Cette stratégie demande une recomposi-

tion conséquente, mais offre de nombreux avantages à prendre en compte dans la réflexion sur le projet urbain Rennes 2030, permettant notamment de mettre en place un véritable maillage vert structurant pour la ville.

AU CŒUR DES QUARTIERS, DES PONCTUATIONS « VERTES » NÉCESSAIRES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Des espaces verts de proximité à 5 min de son logement

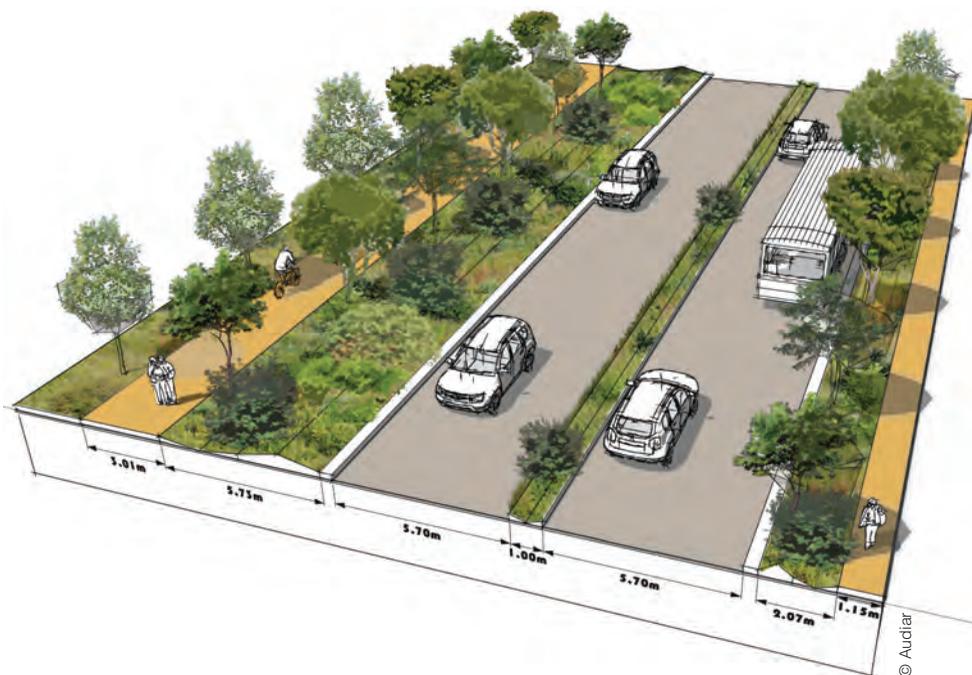
Un des objectifs est d'offrir des espaces de nature accessibles à tous et à proximité des lieux d'habitation. Le maillage actuel des espaces verts permet aujourd'hui d'offrir cette proximité à une majorité de rennais, même s'il reste quelques trous à combler comme le montre le diagnostic réalisé

par le Bureau des temps. Se pose ensuite la question de la nature de ces espaces verts, leur taille au regard de la densité de population et des usages qui peuvent s'y développer. Cette réflexion doit intégrer les attentes et besoins des habitants (détente et récréation, activités sportives, agriculture urbaine...).

Des rues apaisées

Une reconquête peut s'envisager pour offrir des espaces publics de proximité accueillant et favoriser des modes actifs dans un cadre agréable. Il s'agit de procéder par petites touches, si possible en intégrant les habitants à la recomposition de leur rue. Cette stratégie permet d'imaginer de multiplier les usages sur ces voies, de végétaliser ponctuellement des petits espaces, d'y insérer des bancs....

Cette approche consiste à passer d' « embellissons nos murs » à « embellissons nos rues » pour retrouver des usages et une vie au niveau des rues, espace public



Un exemple de réaménagement possible pour une rue de Rennes très minérale (Rue des Cheminots)



© Audiar

aujourd'hui très minéral et dédié à la voiture. Cela contribue aussi à rendre ces rues plus résilientes à l'îlot de chaleur urbain. Outre l'intérêt pour la nature en ville, c'est également l'occasion de favoriser le lien social au travers de ces espaces.

Des espaces privés qui participent à la trame verte

La nature est présente au cœur des quartiers, le plus souvent imperceptible depuis l'espace public et les rues car pour la majorité en cœur d'îlot au niveau des jardins privés, dont la qualité écologique peut être très variable. Il est cependant important de préserver au maximum ces espaces végétaux qui contribuent à limiter l'imperméabilisation urbaine. Par ailleurs, il faut rendre la perméabilité biologique possible d'une parcelle à l'autre, pour permettre à la petite faune de circuler. Des passes dites « à hérisson » peuvent être installées sans pour autant remettre en cause totalement la limite séparative. Une action plus forte consiste à reconnecter ces îlots de jardins aujourd'hui entre eux en y insérant des cheminements qui permettent de parcourir la ville en dehors des rues circulées.

Des habitants qui participent à l'évolution et la gestion de l'espace public

La demande croissante de nature en ville exprimée par les habitants et les surfaces d'espaces verts qui sont en augmentation constante pose la question de la gestion de ces espaces, et notamment des coûts engagés pour la collectivité. Une réflexion sur la place des habitants, les usages permis et à l'appropriation d'une partie des espaces verts, mais aussi de l'espace public est nécessaire. Une part des espaces verts pourrait être mise à disposition et gérée par les habitants, organisés en collectif ou en association. Ils pourraient se les approprier plus fortement et y développer des usages différents (mise en culture de placette, zone refuge pour la vie sauvage, aménagement correspondants à leurs besoins récréatifs...). Les pelouses en bas de collectifs sont en capacité d'accueillir beaucoup plus de jardins partagés et favoriser le lien social. De nombreux citoyens souhaitent pouvoir se réapproprier des espaces sous utilisés au sein de leur quartier. Il est possible de les intégrer à l'évolution des rues et des espaces publics de proximité, encadrés par la ville ou par des collectifs. Que l'objectif soit l'agrément ou la mise en culture, nombreux sont volontaires pour amener plus de nature en ville et contribuer à améliorer la qualité de leur environnement.

Les exemples étrangers sont nombreux. Le centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) a lancé le programme « Trans-

forme ta ville » en proposant aux habitants de réaliser eux-mêmes des interventions sur certains espaces publics. À San Francisco, « Les amis de la forêt urbaine » ont planté près de 50 000 arbres sur l'espace public depuis trente ans. Les « incroyables comestibles », d'origine anglaise, ont essaimé en France et proposent de planter des essences alimentaires à disposition de tous dans les espaces publics. L'association « Les fruits du voisins » développe le lien social autour du jardinage. Le collectif « Depave » aux États-Unis vise à retrouver des espaces de nature dans des secteurs minéralisés sous utilisés et conçoit les futurs jardins avec les habitants. Les exemples de réappropriation des espaces pour développer des denrées alimentaires, constituer des espaces d'agrément répondant aux usages des riverains ou améliorer le cadre de vie sont nombreux².



Des habitants qui replantent l'espace public. Centre d'écologie urbaine, Montréal, Canada

² Cf. « Faire la ville autrement », Urbanisme tactique et participation citoyenne (Audiar - juillet 2014).

LA VILLE ET L'EAU, DES LIENS À RENOUER

La place de l'eau à Rennes pourrait être plus développée et les aménagements contribuant à l'accès à l'eau ou sa perception renforcés. Certains projets vont clairement dans ce sens comme la renaturation du ruisseau de la Piletière, l'aménagement de l'îlot de l'Octroi ou de Baud-Chardonnet. Mais d'autres éléments de réflexion sont proposés pour imaginer une place plus importante dans la ville en termes de perception, d'usages, mais aussi de fonctionnalité écologique.

Quelques exemples d'enjeux possibles à l'horizon 2030 :

Se baigner dans les rivières de Rennes en 2030

La question de la baignade dans les rivières au cœur de la ville fait partie des enjeux liés à l'eau à développer dans le cadre du projet urbain de Rennes 2030. Plusieurs grandes villes européennes, notamment en Suisse et en Belgique ont réalisé des aménagements permettant l'accès à l'eau et la baignade, comme à Bruges à l'occasion de la triennale 2015 d'art contemporain. Les architectes japonais de l'Atelier Bow-Wow³ ont réalisé une installation flottante au croise-

ment de deux canaux. La structure accueille expositions, conférences, et permet de se détendre et de plonger pour des petites baignades improvisées. Les architectes ont profité de l'assainissement récent des canaux, créant des possibilités de baignade renouvelées, pour réintroduire cet usage en milieu urbain. Ce travail s'est mené en lien avec la réflexion de la ville sur sa transformation en métropole, le tourisme urbain et l'objectif de donner l'envie aux gens de rester dans la ville. La ville de Rennes met en œuvre une réflexion de plage urbaine dans le cadre du projet de Baud-Chardonnet, mais d'autres lieux dans la ville pourraient être envisagés à l'horizon 2030. Une des questions cruciales qui reste à régler pour rendre ces baignades possibles est celle de la qualité de l'eau.

Développer des lieux d'intensité au bord de l'eau en 2030

Un des autres enjeux est de chercher à favoriser des lieux d'intensité à proximité de l'eau, créant une relation visuelle forte avec les rivières, tout en offrant des usages ou des services aux habitants. Parmi les lieux qui peuvent avoir une capacité d'attraction forte, ceux en lien avec l'eau arrivent en bonne place, que ce soient des espaces privés ou publics. Aménagés au contact de rivières ou de plan d'eau ces espaces fonctionnent généralement bien et sont



© Stef Declerck

Canal à Bruges.

souvent vecteur d'une identité forte. De nombreuses villes en Europe ont su développer ces espaces où la population et les touristes viennent se détendre ou consommer. Ces lieux d'intensité ont vocation à mixer les usages et les fonctions. Il peut s'agir d'espaces verts, de lieux culturels ou de spectacles, de points de restauration (restaurants, cafés, bar...) et même de commerces.

Certains projets en cours à Rennes cherchent à développer ces points d'intensité, comme le projet de parc naturel urbain des prairies Saint-Martin ou la Prévalaye avec l'installation de guinguettes, mais d'autres secteurs plus urbains pourraient chercher un contact renforcé avec l'eau et y favoriser l'implantation de services et d'usages pour les habitants ou les gens de passage dans la capitale de la métropole régionale.

Retisser le lien entre la Vilaine et la ville en 2030

La Vilaine mériterait d'être mise en valeur. Elle est aujourd'hui très canalisée, peu perceptible et très encaissée dans la partie du centre historique. Les aménagements réalisés au niveau du quai Saint-Cyr ont permis de la mettre en valeur, notamment grâce au recul des bâtiments par rapport aux berges et aux percées visuelles qui ont été aménagées au travers de petits espaces verts. En premier lieu, une question qui n'est pas nouvelle à Rennes, le sujet de la Vilaine couverte au niveau des quais Lamartine, Duguay Trouin et Lamennais. Le projet



© DF

3 Atelier Bow-Wow + Architecturatelier Dertien 12 (2015).

Café et espace vert au bord de la Spree à Berlin.

urbain de Rennes 2030 est l'occasion de réquisitionner la possibilité de retrouver la présence de l'eau sur cette portion et de réfléchir à un aménagement des berges permettant un accès à l'eau dans les parties ouvertes très canalisées. C'est aussi l'occasion d'imaginer un aménagement plus végétal, rappelant la place de l'eau. La première possibilité est de découvrir la portion du fleuve aujourd'hui enfermé, mais cela exige un réaménagement lourd et un financement conséquent. Des villes ont déjà réalisé ce genre d'opération pour permettre la remise à l'air libre de leurs canaux urbains comme La Hague, aux Pays-Bas.

Si la Vilaine ne peut être découverte à court terme, il est possible d'envisager de réaliser des trousés au niveau de la dalle pour permettre non seulement de percevoir l'eau, mais aussi d'amener à nouveau de la lumière au sein de ce tunnel hydraulique. En dernier lieu, si aucune de ces solutions ne peut être mise en œuvre, et à défaut d'un réaménagement important, de petites actions peuvent être réalisées pour rappeler que sous cette dalle coule un fleuve en ayant recours à l'ingénierie urbaine et paysagère au service de la qualité d'usage et de l'identité du lieu. Ce ne sont que des exemples et de nombreuses possibilités existent.

Renaturer les berges urbaines en 2030

Pour les berges découvertes aujourd'hui très encaissées et très artificialisées, l'idée de renaturer le fleuve est possible par l'injection de nature. Un projet de berges végétalisées permettant d'introduire de la végétation et de la biodiversité pourrait être développé (diversification des ambiances paysagères, participation à l'épuration de l'eau...). Ces îlots verts constitueraient des relais pour la vie sauvage outre leur fonction d'agrément au cœur de la ville minérale. Le traitement des berges a aussi son importance. Aujourd'hui très minéral avec l'enchaînement voie de circulation, trottoir,

façade. Ces espaces n'invitent pas à s'arrêter alors qu'ils pourraient être repensés en véritable espace public plus propice à la flânerie. L'illustration ci-dessous imagine une autre vision du quai de Chateaubriand en lien avec la place et la passerelle Saint-Germain.

Une approche plus ambitieuse, mais beaucoup plus lourde à mettre en œuvre, consiste à retravailler le profil des berges et remet en cause les axes de circulation actuels. Avec des pentes plus progressives (douces ou en espalier), les habitants pourraient accéder au niveau de l'eau en plein cœur de Rennes, et la nature réinjectée dans cette partie très minérale de la ville. C'est aussi le cas des abords du canal d'Ille-et-Rance depuis l'écluse Saint-Martin jusqu'à la confluence avec la Vilaine qui une fois reconfigurer participerait plei-



Canal de Noordwal, La Hague, Pays-Bas

nement à la diagonale verte au cœur de la ville, mettant en relation plus fonctionnelle la vallée de Rennes au sud avec le canal au nord et la liaison vers la Forêt de Rennes.



Le lien à la Vilaine en profondeur : un miroir d'eau au pied du Parlement ?

Le fleuve constitue un bandeau étroit dans le centre et n'est pas perceptible de loin. La proximité qui peut exister comme au niveau de la place Saint-Germain est assez exceptionnelle. Il est possible au travers de certains aménagements urbains qui intègrent une ingénierie paysagère de faire mieux dialoguer la ville avec l'eau. Dans des contextes urbains contraints (Vilaine endiguée, centre historique), des projets alliant ingénierie technique fine et végétalisation ponctuelle pourraient mettre en valeur les éléments patrimoniaux tout en améliorant la

qualité d'usage des sites. L'exemple pris ici intègre le lien entre la place du Parlement, la rue Jean Jaurès, la place Saint-Germain et leur lien avec la Vilaine. Il s'agit de procéder par petites touches sans partir sur des aménagements lourds et très coûteux. L'objectif est de révéler la petite topographie, de marquer les places (paliers) et de réconcilier le minéral et le végétal.

Les propositions envisagent un élargissement de l'espace piéton, un repositionnement de la bande cycliste sur le trottoir sud, offrant une vue sur la Vilaine et une végétalisation ponctuelle. Les objectifs de ces réaménagements, outre le gain paysa-

ger et écologique pour ce secteur minéral, sont également de faciliter le lien entre République - Saint-Germain et Pasteur pour les mobilités actives, d'activer « commercialement » l'espace piéton, tout en offrant des lieux où les passants puissent s'arrêter. La rue Jean Jaurès faisant un lien végétalisé, mais aussi d'eau avec la place du Parlement où un miroir d'eau au pied du bâtiment pourrait alimenter un affluent symbolique de la Vilaine.

UNE VILLE NATURE INSCRITE DANS LE PROJET URBAIN RENNES 2030

Rennes ne part pas de rien sur la question de la nature en ville et possède de bonnes potentialités pour en faire une ville nature agréable pour l'homme et profitant des nombreux services rendus par la nature. Les enjeux posés ici visent à renforcer le lien de la ville avec son territoire et la grande trame naturelle - au travers du franchissement de la rocade notamment et à organiser une structure verte et paysagère au cœur de la ville qui mette en réseau les quartiers et leurs espaces verts - avec la diagonale verte qui prend appui sur les deux grandes vallées. Ils s'essayaient enfin à renforcer le lien à l'eau et à développer la nature de proximité au cœur des quartiers et son accessibilité pour les habitants.

POUR EN SAVOIR PLUS

Nature en ville à Rennes, contribution au projet urbain Rennes 2030, Audiar (décembre 2015, 112 p.) et sa synthèse (janvier 2016, 20 p.)

Contact

Emmanuel Bouriau
02 99 01 85 26
e.bouriau@audiar.org



AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz - CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
T : 02 99 01 86 40 - www.audiar.org